

Réunion du 13 mai 2019

L'an deux mille dix-neuf, le 13 mai à vingt heures trente, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de monsieur VANSANTBERGHE Pascal, Maire.

Étaient présents :

Mmes MAURICE Bernadette, Mrs PONSIGNON Daniel, VANSANTBERGHE Pascal, MILLON Luc, RAGOT Nicolas, M. CHAMPONNOIS Jean-Luc.

Absents : Mme ORSINI Frédérique, Mr LEBLANC Xavier, Mme CHARPENTIER Alexandra, Mme LEGRIS Corinne

Absente excusée : Mme DESVOY-JOPPE Béatrice

- Date de la convocation : 02 mai 2019.

Monsieur Jean-Luc CHAMPONNOIS désigné secrétaire de séance.

1) Approbation du compte rendu des conseils du 4 mars 2019 et du 28 mars 2019.

Quelques corrections mineures sont apportées en séance.

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité, soit 6 votes et 1 abstention.

2) CDG / Convention santé

Le Maire rappelle à l'assemblée les éléments suivants :

Les collectivités territoriales doivent veiller à l'état de santé des agents en ayant comme préoccupation d'empêcher toute altération de leur état de santé du fait de l'exercice de leurs fonctions.

Chaque collectivité et chaque établissement public local doit disposer d'un service de médecine professionnelle et préventive. Cette obligation peut être satisfaite par l'adhésion à un service créé par un Centre de Gestion.

Le Centre de Gestion de la Marne dispose d'un pôle prévention et santé au travail regroupant autour de la médecine professionnelle et préventive une équipe pluridisciplinaire composée de conseillers en prévention des risques, ergonomes, psychologues du travail, référent handicap.

En complément du suivi médical, cette équipe exerce une mission de conseil et d'assistance de la collectivité sur toute question relative à la prévention des risques professionnels, ou au

maintien dans l'emploi d leurs agents.

Considérant que la convention « socle » proposée par le Centre de gestion et annexée à la présente délibération permet de faire appel à l'ensemble de ces compétences en tant que de besoin,

Considérant le mode de financement fixé par le Centre de gestion, reposant d'une part sur la levée d'un taux de cotisation additionnel pour l'ensemble des prestations en ergonomie, prévention, psychologie du travail, accompagnement handicap et tiers temps médical, et d'autre part sur une facturation des examens médicaux réalisés,

Considérant que la convention au service de médecine préventive du Centre de gestion à laquelle adhérerait la Collectivité est rendue caduque par la convention en santé prévention nouvellement proposée,

Il propose l'adhésion au service santé prévention du Centre de gestion de la Marne à compter du 1 Juillet 2019

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

**DECIDE** d'adhérer à compter du 1 juillet 2019 à la convention sante prévention du Centre de gestion

Vote à l'unanimité

### 3) Convention Orange

ORANGE souhaite renouveler la convention pour le site du Mont Choisy. Le conseil municipal souhaite que la convention soit reconduite avec un taux d'indexation de 2% comme pour la convention avec SFR renouvelée aussi cette année. Une proposition a été faite en ce sens à la société et aucun retour n'a été reçu pour l'instant.

### 4) Projet d'aménagement du village

Projet éolien : Quelques points

- Nordex a racheté la partie du projet de Valorem sur Cheniers pour ne faire qu'un projet.
- Les 1500 m entre le projet et la Ferme des Longuins seront bien respectés.
- 245 000€ annoncés d'aides à projet pour le projet éolien de Nuisement-sur-Coole

Proposition de diaporama du projet :

Monsieur PONSIGNON Daniel présente le diaporama des projets que souhaitent mettre en réflexion le conseil municipal et qui sera projeté lors du prochain atelier de concertation du projet éolien le 16 mai 2019.

Quelques modifications sont apportées à ce diaporama.

#### 5) Initiation au numérique:

Monsieur le Maire présente Ardoiz, la tablette pour les seniors :

Sans clavier ni souris, légère et facilement transportable, l'Ardoiz est une solution ergonomique qui ajoute des fonctionnalités spécialement adaptées aux seniors. Avec un environnement simple et une offre de services complète, les seniors peuvent maintenant profiter d'Internet et du meilleur de la technologie

- ✓ Possibilité de location de tablettes pour une initiation au numérique mise en place par la commune
- ✓ PACK CLE EN MAIN / LOCATION - 10 bénéficiaires 4 570 € ttc

Le conseil municipal ne souhaite pas adhérer à ce le prix restant coûteux pour envisager cette solution

#### 6) Information Voiries et Eclairage public

**Réunion de L'Association des Maires de la Marne sur les entretiens de voiries :**

Monsieur PONSIGNON fait le compte-rendu de la réunion à laquelle il a assisté sur l'entretien des voiries :

- Rappels sur les chaussées
- Les différentes étapes de vieillissement d'une route
- La réalisation d'un diagnostic
- La (re)connaissance du réseau
- Les techniques d'entretien des voies communales
- Synthèse des techniques d'entretien et budget
- Maintenance curative et préventive
- Courbe de vie de la voirie

#### **Présentation réunion Eclairage public /SIEM**

Monsieur PONSIGNON rapporte la réunion du SIEM :

- Présentation du projet IRNE (Infrastructure de recharge pour véhicule électrique) piloté par le Département et la Communauté d'Agglomération de Châlons. Le SIOEM (Service Intercommunal d'Elimination des Ordures Ménagères) assure le déploiement. Pour la CCMC, pose d'une borne à Courtisols et Pogy uniquement. Investissement de 12 000 à 13 000€ par borne, Fonctionnement environ 80€ HT par mois
- L'objectif de ces bornes est de proposer une recharge rapide et ponctuelle de 15 à 20 mn (RDV médical, courses super marché...)  
Déploiement 2019 - 2020.

Marque ENSTO modèle EVC 300

- Loi EGALIM pour le gaz avec possibilité de raccorder les méthaniseurs directement sur les réseaux de gaz de distribution via un PE de 60.  
Le SIEM assure la gestion des raccordements entre les communes et le concessionnaire GRDF
- Eclairage public : Nouveau décret du 28 décembre 2018 qui régit les nouvelles normes d'éclairage : bâtiment et jardin public, église, commerce mais également l'éclairage des voiries avec nouvelles normes en matière d'espacement, de puissance, de luminosité, d'orientation des luminaires. Des contrôles pourront être réalisés et des mises aux normes rendues obligatoires dans certaines communes.
- Groupement de commande d'électricité auprès de Direct Energie.  
Très satisfait du tarif mais pas du suivi de la facturation. Une étude est en cours pour voir comment regrouper les différents points de facturation sur un même compte et un suivi des consommations via Linky

## 7) Questions diverses

- Don du Sang : 38 volontaires
- Rappel : Atelier / Eolien Jeudi 16 mai
- Les élections Européennes auront lieu le 26 mai prochain.
- Urbanisme : PC 051 409 19 R0002 : Ferme des Longuins, Construction hangar stockage  
PC 051 409 19 R0003 : 1 rue du Moulin, Construction Hangar agricole  
DP 051 409 19 R004 : 21 rue des vignes, piscine  
DP 051 409 19 R005 : 4 chemin des haies, Panneaux photovoltaïques  
DP 051 409 19 R006 : 9 grande rue, clôture + portail

Le prochain conseil aura lieu le 8/07/2019 à 20h30.